

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

Ministère de l'intérieur

**Décision du 24 mai 2019**

**portant inscription sur la liste des candidats agréés suite aux épreuves de sélection prévues selon les conditions de l'article 11-1 du décret n° 2008-935 du 12 septembre 2008 portant statut particulier des corps de sous-officiers et officiers mariniers de carrière des armées et du soutien administratif de la gendarmerie nationale (CSTAGN - session mars 2019).**

Par décision du ministre de l'intérieur, en date du 24 mai 2019,

Les candidats dont le nom suit sont déclarés agréés pour la spécialité Auto-Engins Blindés :

<b>Vol</b>	<b>Nom naissance</b>	<b>Prénom</b>
1	Gentilini	Gregory
2	Grodzki	Alexandre
3	Esclozas	Théo
4	Madec	Léa
5	Ferrandin	Arnold
6	Tourmente	Clément
7	Mermillod	Vincent
8	Bejot	Jérémy
9	Garona	Thomas

Issy les Moulineaux, le 24 mai 2019.

Le colonel Xavier FACQUET,  
adjoint au sous-directeur des compétences

